

DOSSIER DE PRESSE

DÉPARTEMENT DU TARN :
Les principales décisions de la

Commission permanente du 18 septembre 2026



« À travers ces décisions, le Département réaffirme une priorité : agir concrètement pour améliorer le quotidien des Tarnaises et des Tarnais et accompagner le développement de tous les territoires. Qu'il s'agisse de soutenir les communes, de moderniser les réseaux d'eau, d'entretenir nos routes, de renforcer l'attractivité de nos équipements ou de favoriser l'accès au logement, notre action repose sur un principe simple : être aux côtés des habitants et des collectivités, partout dans le Tarn.

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, nous faisons le choix de maintenir un haut niveau d'investissement et de solidarité. Ces aides témoignent de notre volonté de préparer l'avenir, de soutenir les initiatives locales et de garantir un développement équilibré de notre département. »

Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn

**Insertion, logement, voirie, eau, collèges, sport et culture :
le Département du Tarn poursuit ses actions en faveur des habitants et des territoires.
Plusieurs enveloppes financières importantes ont été adoptées,
notamment pour l'emploi, les infrastructures et le logement social.**

SOMMAIRE

DES COMMUNES AUX GRANDS ÉQUIPEMENTS | Page 4

COLLÈGES, SPORT ET CULTURE | Page 11

INSERTION, LOGEMENT ET AUTONOMIE | Page 13

LOGEMENT SOCIAL | Page 16

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR TOUS LES TERRITOIRES

Le Département du Tarn consacre près de **15 millions d'euros** en 2026 à la solidarité territoriale pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets de voirie, d'eau, d'équipements publics et de services de proximité.



Routes et territoires : le Département mobilise près de 290 000 € pour la sécurité et les projets locaux

Le Département poursuit son soutien aux communes tarnaises à travers plusieurs opérations destinées à améliorer la sécurité routière et accompagner les investissements locaux.

220 000 € pour sécuriser le carrefour entre les RD 999 et RD 127 à Curvalle

À **Curvalle**, le Département engage une opération de **220 000 €** pour sécuriser le carrefour entre la RD 999 et la RD 127.

Les travaux concerneront la RD 999, dans le sens **Alban – Saint-Sernin-sur-Rance**. Une sur largeur de chaussée sera aménagée afin de permettre aux véhicules souhaitant tourner à gauche vers la RD 127 d'être contournés par la droite.

L'objectif est de **fluidifier la circulation et de renforcer la sécurité des usagers** à proximité de ce carrefour.

Plus de 59 000 € d'aides pour l'entretien des routes communales

Le Département active son soutien aux petites communes dans le cadre du **Fonds de Développement Territorial**, qui accompagne les travaux d'entretien des voiries d'intérêt local.

Pour les communes et groupements du canton de **Mazamet 2 (Saint-Amans-Valtoret, Sauveterre, Saint-Amans-Soult)**, une première programmation représente **55 555,78 € de subventions départementales**

À cette enveloppe s'ajoute la reprogrammation d'une aide de **3 568,24 €** au bénéfice de la commune de **Roquevidal**, pour des travaux de voirie déjà réalisés.

Au total, **59 124,02 €** seront ainsi mobilisés par le Département en faveur de la voirie locale.



10 160 € pour préparer les futurs projets de Rouffiac et Roquecourbe

Le Département accompagne également les communes dans la préparation de leurs futurs investissements.

Deux nouvelles aides, pour un montant total de 10 160 €, seront accordées :

> **2 660 € à Rouffiac** pour une étude portant sur la rénovation d'un bâtiment communal, qui pourrait être transformé en logement locatif ou accueillir un professionnel paramédical ;

> **7 500 € à Roquecourbe** pour une étude préalable à la restructuration du gymnase communal.

Ces études doivent permettre aux communes de **mieux définir leurs projets, leur faisabilité et leur dimensionnement avant d'engager les travaux.**

Près de 1 million d'euros pour soutenir les investissements des petites communes tarnaises

Le Département poursuit son soutien aux communes de moins de **2 000 habitants** à travers le Fonds de Développement Territorial (FDT). **23 projets portés par plusieurs communes tarnaises bénéficieront au total de plus de 615 000 € de subventions départementales.**

Ces aides permettront d'accompagner des investissements en faveur **des équipements communaux, du développement local et de la préservation du patrimoine bâti rural.**

23 projets soutenus pour plus de 615 000 €

Fayssac : Création d'un équipement multisports (citystade) et de toilettes sèches : 16 107 €

Florentin : Aménagement du cœur du village : 27 900 €.

Alban : Aménagement de l'école Simone Veil : assurer un confort d'été durant les fortes chaleurs et création d'une salle de restauration : 17 009 €.

Curvalle : Réfection de la toiture d'un ensemble de bâtiments communaux (église, musée du Cordonnier, salle du Comité des fêtes) : 5 000 €

Terre-de-Bancalié : Construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs (2ème tranche) : 285 610 €

Le Bez : Restructuration et extension du groupe scolaire (Tranche 3) : 88 987,46 €

Fontrieu : Rénovation énergétique de l'ancienne mairie : création de 3 logements communaux : 29 363 €

Lamontélarié : Réfection du chauffage de l'église de Lamontélarié et mises aux normes : 2 463€

Saint Pierre de Trivisy : Electrification du clocher de l'église de Saint-Pierre-de-Trivisy et réfection des toitures des églises de Saint-Pierre-de Trivisy et de Notre-Dame-de-Tournadous à Ganoubre : 34 947€

Péchaudier : Travaux d'enfouissement de la fibre Avenue des Pins : 2 552 €.

Valdurenque : Réfection du toit plat du groupe scolaire Jacques CROS : 8 042€

Dourgne : Travaux de réhabilitation du groupe scolaire Georges Mazars : 14 846€

Escoussens : Création d'un ossuaire dans le cimetière communal : 9 183€

Massaguel : Rénovation de la salle des associations : 4 684€

Bertre : Rénovation de la toiture de la mairie : 4 867€

Cabanès : Aménagement des ateliers municipaux dans un ancien hangar : 15 454€

Laboulbène : Installation de sanitaires publics : 7 800€

Prades : Extension de 9 cases du columbarium du cimetière municipal : 1 975€.

Puycalvel : Rénovation énergétique de l'école maternelle (RPI) : 2 854€

Larroque : Rénovation d'un bâtiment: partie création d'une salle des associations (ERP) : 30 000€

Montgaillard : Rénovation des bâtiments communaux : partie salle des fêtes et salle du conseil municipal de la mairie : 2 430€

Le Verdier : Restauration de l'installation du campanaire : 2 158€.

9 projets soutenus

Dans le cadre de cette nouvelle commission permanente,
9 projets bénéficient d'un soutien départemental total de 372 657,35 €.

Les aides concernent des projets très concrets, répartis sur l'ensemble du territoire :

Saint-Sernin-lès-Mailhoc : rénovation de la salle des fêtes ;

Réalmont : rénovation des tribunes du stade de la Mélouze ;

Fontrieu : rénovation énergétique de l'ancienne mairie et création d'espaces associatifs ;

Lacaune-les-Bains : rénovation de la salle Bel Air et sécurisation du stade de rugby ;

Vabre : rénovation énergétique de la salle polyvalente et installation de panneaux photovoltaïques ;

Sémalens : réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir un café-restaurant ;

Vénès : requalification de la rue des Bons Enfants et de ses abords ;

Salvagnac : création et extension d'un foyer de vie porté par l'association Ages sans frontières.

Ces investissements touchent directement **au quotidien des habitants** : équipements sportifs et associatifs, rénovation énergétique, commerces, espaces publics et structures d'accueil.

Un engagement durable auprès des territoires

Avec les contrats **Atouts Tarn 2026-2032**, le Département entend poursuivre et renforcer son accompagnement des communes, intercommunalités et acteurs publics tarnais.

Cette politique repose sur une relation de proximité fondée sur **l'écoute, l'accompagnement et le suivi**, afin de soutenir les projets structurants et de préserver une **équité entre les territoires**.



220 462 € pour améliorer la sécurité routière

Le Département du Tarn attribue **220 462,66 €** à 19 communes pour financer des aménagements destinés à améliorer la sécurité et les conditions de circulation.

Ces aides soutiendront notamment le développement des **voies douces**, la création d'**abris-bus** et l'**entretien des ponts et ouvrages d'art**.

Sur une enveloppe totale de **492 227,24 €**, cette première programmation laisse **271 764,58 €** disponibles pour de nouvelles opérations.



Liaison Castres-Paris : 495 252 € pour maintenir la desserte aérienne

Le Département reste pleinement mobilisé pour le maintien de l'aéroport. L'arrivée de l'A69 ne doit pas signifier la fermeture de cet équipement utile au rayonnement du Tarn.

Le Département participera à hauteur de **495 252 €** au maintien de la liaison **Castres-Mazamet Paris-Orly** jusqu'au **15 octobre 2026**.





Près de 800 000€ pour soutenir l'agriculture et la forêt

Dans le cadre de cette commission permanente, le Département du Tarn mobilise **100 470,80 €** pour accompagner les agriculteurs, les propriétaires forestiers et les acteurs de la filière agricole.

82 140 € sont consacrés à **5 CUMA** pour l'acquisition et le renouvellement de matériel agricole.

La filière forêt-bois bénéficie de **15 450,80 €** pour soutenir des chantiers sylvicoles, des dessertes forestières et des Plans simples de gestion, sur plus de 208 hectares.

Enfin, **2 880 €** sont attribués à la Fédération départementale ovine pour l'acquisition de **10 pièges photographiques** destinés à renforcer la lutte contre la prédation du loup.

Au total : 100 470,80 € d'aides départementales pour soutenir une agriculture et une gestion forestière plus durables et adaptées aux enjeux du territoire.

Le Département du Tarn mobilise également **670 564 €** pour accompagner **27 associations et organismes agricoles** dans leurs actions menées en 2026.

Parmi les bénéficiaires figurent notamment la **Chambre d'Agriculture du Tarn**, la Maison de l'Élevage, la Fédération des CUMA, le Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn, le Syndicat des Salaisons de Lacaune, ainsi que plusieurs organismes engagés dans le développement de l'agriculture et des filières locales.

Au total : 670 564 € pour accompagner les acteurs agricoles et contribuer au dynamisme des filières tarnaises.

236 094 € pour renforcer les réseaux et sécuriser l'alimentation en eau potable.

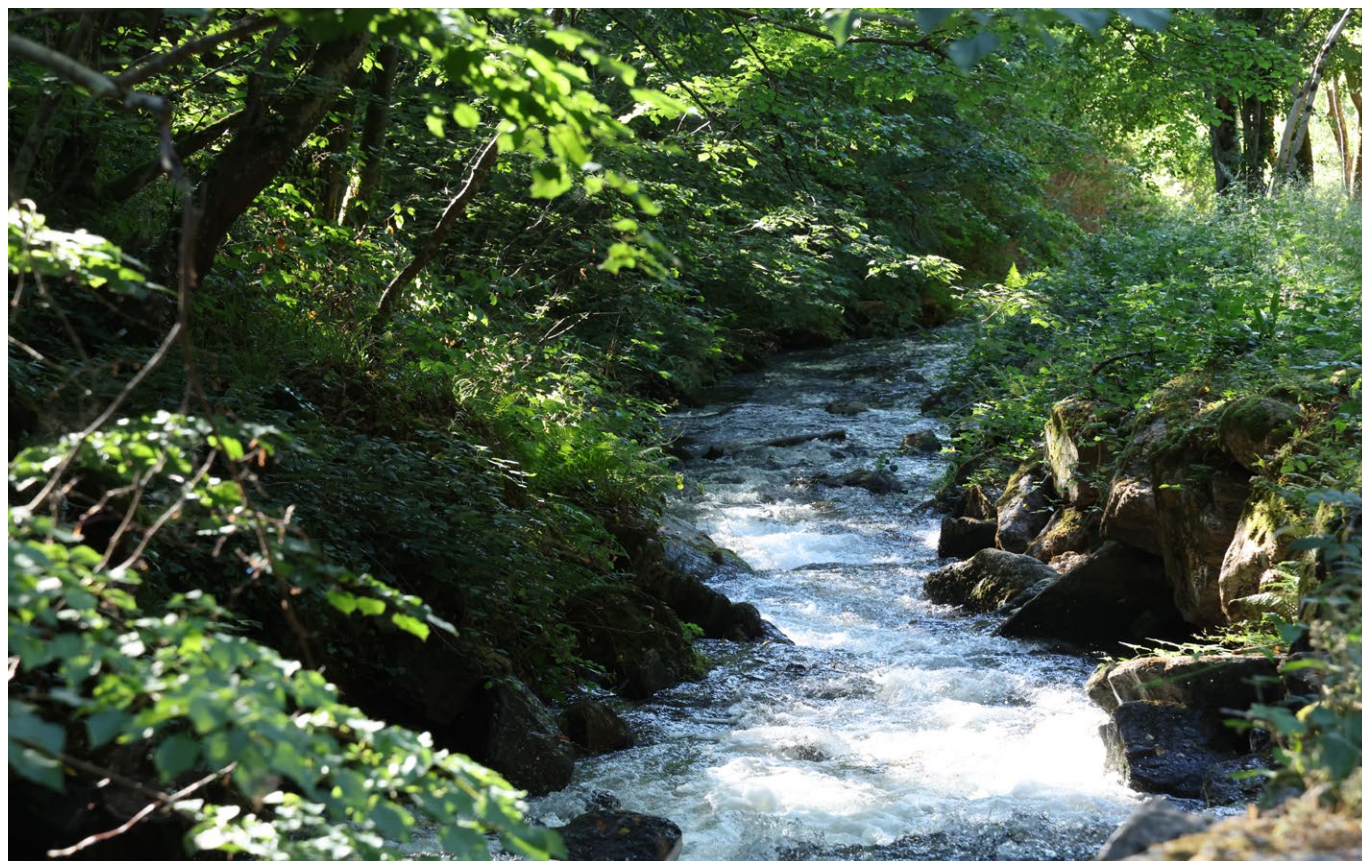
14 371 € pour accompagner un projet de stockage d'eau à usage agricole à Cahuzac-sur-Vère

Le Département du Tarn accorde **14 371 €** à l'**EARL de Verdun** pour étudier la création d'une retenue collinaire de **10 000 m³**. Cette aide couvre 80 % du coût de l'étude, estimé à **17 964 € HT**.

Plus de 205 000 € pour préserver et restaurer les cours d'eau tarnais

Le Département du Tarn mobilise **75 532 €** pour soutenir les structures chargées de la gestion des cours d'eau. Ces aides financent notamment l'entretien et la restauration des cours d'eau, le suivi des milieux aquatiques et la coordination des actions sur le territoire.

Le Département alloue aussi **129 795 €** pour accompagner les programmes de gestion et de restauration des cours d'eau en 2026. Les opérations concernent notamment la **restauration des berges et de la végétation**, la lutte contre les espèces invasives et la préservation des milieux aquatiques. Cinq bassins versants sont concernés : **Cérou-Vère, Agout, Aveyron Aval, Viaur et Hers-Girou**.



30 000 € pour sécuriser le pont et limiter le risque d'inondation de l'Agout

Le Département du Tarn participe à hauteur de **30 000 €** au retrait de plus de **1 000 m³** d'embâcles accumulés au niveau du pont de Saint-Lieux-lès-Lavaur, sur la RD 38. Le coût total des travaux est estimé à **60 000 €**, avec une participation équivalente de **30 000 € de l'Agence de l'eau**.

236 094 € pour améliorer l'accès à l'eau potable

Le Département attribue **236 094 €** à trois opérations d'alimentation en eau potable portées par des syndicats intercommunaux et la commune de Lacaune. Ces aides s'inscrivent dans un programme départemental de **1,3 million d'euros** en 2026 pour accompagner les investissements en faveur de l'eau potable.

COLLÈGES, SPORT ET CULTURE : PRÈS DE 220 000 € DE SOUTIENS

Collèges : 55 971 € pour la modernisation de cinq établissements

Le Département attribue **55 971 €** de crédits complémentaires à cinq collèges publics pour répondre à des besoins urgents liés notamment à la sécurité incendie, au chauffage, à l'énergie et aux transports sportifs.

Le collège Le Montalet de Lacarne bénéficie de la plus importante enveloppe, avec **40 842 €**.



Sport : 165 000 € pour les associations tarnaises

Le Département mobilise **147 600 €** pour soutenir le mouvement sportif tarnais.

À cette enveloppe s'ajoutent **17 400 €** de subventions aux associations ayant participé au **Village du Sport Tarnais 2026** : les comités départementaux d'athlétisme, de badminton, de basket ball, bowling et sports de quilles, canoë kayak, course d'orientation, cyclisme, cyclotourisme, escrime, football, golf, handball, judo, karaté, escalade, natation, rando pédestre, roller et skate board, rugby à XV et à XIII, spéléologie, tennis, tennis de table, tir à l'arc, échec, UFOLEP, l'association tarnaise de vol à voile, le Castres hockey club, le Castres sports de glace, l'olympic boxing Tarn, le ZMAM école de cirque...

1 260 € pour l'hébergement de collégiens sportifs

À compter de septembre 2026, les élèves internes des sections sportives des collèges Thomas Pesquet et Jean Monnet de Castres seront hébergés au lycée La Borde Basse.

Le Département versera également **1 260 €** au collège Thomas Pesquet pour compenser le surcoût d'hébergement de neuf élèves et de l'assistant d'éducation qui les accompagne.

12 800 € pour favoriser l'accès aux loisirs, l'égalité des chances et l'inclusion des jeunes Tarnais

Le Département du Tarn mobilise **12 800 €** pour soutenir deux associations engagées auprès des jeunes Tarnais. **7 000 €** sont attribués à **Jeunesse au Plein Air (JPA)** du Tarn pour favoriser l'accès **aux vacances et aux loisirs éducatifs**, notamment pour les enfants issus des familles les plus modestes. **5 800 €** sont accordés à l'**UFCV Occitanie** pour le **Pôle Ressources Handicap**, qui accompagne l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun et soutient les familles et les professionnels.

Culture : le département rend accessible les spectacles de qualité

Le Département poursuit son accompagnement des associations, collectivités et structures culturelles qui développent des projets de proximité. Afin de permettre à tous les Tarnais d'accéder à une programmation de qualité, il reconduit notamment le dispositif **Tarn en scène**, destiné à favoriser la diffusion de spectacles dans tout le département, ainsi que son partenariat avec le centre d'art contemporain **Le Lait**.



Les trois musées départementaux intégrés à un réseau national pour mieux faire connaître le patrimoine tarnais

Les trois musées départementaux du Tarn rejoignent le Pass Patrimoine de la Fondation du Patrimoine, à l'occasion des 30 ans de la Fondation.

Le Musée-mine départemental, le Château-musée du Cayla et le Musée départemental du Textile intègrent ainsi un réseau national de 500 sites patrimoniaux, offrant aux abonnés du Pass un accès libre aux établissements partenaires. Cette adhésion permettra de renforcer la visibilité des musées tarnais, d'attirer de nouveaux publics et de développer leur rayonnement auprès d'un public national.

Pour chaque entrée réalisée avec le Pass, la Fondation du Patrimoine reversera au Département 80 % du tarif plein.

INSERTION, LOGEMENT ET AUTONOMIE : LES PRINCIPALES DÉCISIONS POUR LES PUBLICS FRAGILES

INSERTION ET EMPLOI

Le Département du Tarn poursuit son partenariat avec l'État dans le cadre de la réforme **France Travail**, afin de renforcer l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, notamment les bénéficiaires du RSA.

L'objectif est de proposer **1 400 accompagnements intensifs en 2026**, dont **700 assurés par le Département et ses partenaires**, contre 1 050 en 2025.



15 000 € pour favoriser le retour vers l'emploi par le bénévolat

Le Département a accordé **15 000 €** à l'association **rESS'ources** pour son action « **1^{ère} marche : remobilisation par l'engagement associatif** », menée dans le Nord Tarn.

Le dispositif s'appuie sur l'engagement bénévole pour remobiliser les personnes éloignées de l'emploi, valoriser leurs compétences et renforcer leur confiance.

Logement : un nouveau plan départemental pour 2026-2031

Le Département propose un nouveau plan pour garantir l'accès et le maintien dans un **logement digne et adapté** des ménages en difficulté.

Le plan **2026-2031** prévoit quatre priorités :

- > Développer une offre de logements et d'hébergement adaptée
- > Prévenir les expulsions
- > Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- > Améliorer la coordination entre les acteurs



RSA agricole : 354 foyers accompagnés

Le Département renouvelle pour trois ans son partenariat avec la **Mutualité sociale agricole** pour assurer la gestion du RSA des ressortissants du régime agricole.

En 2025, **354 foyers tarnais** relevant de la MSA bénéficiaient du RSA, contre 339 en 2024.



Autonomie et handicap : un accueil renforcé à la MDA

Pour faciliter l'accès aux droits et améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, le Département met gratuitement des locaux à disposition de l'association **ASEI** pendant **trois ans**.

L'association y tiendra des permanences et facilitera l'accès au dispositif **DELTA – Emploi accompagné Tarn**, destiné à accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi ou dans leur maintien en poste.

LOGEMENT



**16 M€
D'EMPRUNTS
POUR CINQ
OPÉRATIONS
DE LOGEMENT
SOCIAL**

Le Département facilite la construction de logements pour que chaque Tarnais puisse bénéficier d'un toit. Il garantit **16 234 178 € d'emprunts** pour cinq opérations de logement social à **Puygouzon, Albi, Graulhet, Couffouleux et Arthès.**

Ces projets permettront notamment la construction, l'acquisition ou l'amélioration de logements, dont **50 logements sociaux pour seniors à Puygouzon et 29 logements aux Jardins du Riols à Arthès.**

TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse : 05 63 45 64 58

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

